

7 nov 1962  
Sirevans du Marquis de Lur - Saluces (Réception de S. M. I.  
Le Prince Napoléon)

Monseigneur,

C'est un bien grand honneur, et qui marquera dans nos annales, qu'a daigné faire à notre compagnie Votre Altesse Impériale, en acceptant de venir siéger parmi nous. Mais ce n'est pas à moi qu'aurait dû échoir la grande fierté d'être aujourd'hui la porte parole de mes confrères, c'est à notre Président d'honneur le Baron Le ROY. Il appartient à une famille de tradition impérialiste, ce qui le désignait au premier chef. Et je n'ai pas son éloquence. Mais, avec sa bonté coutumière et son extrême délicatesse, il a voulu me réserver cette grande fierté - ce très grand plaisir, permettez moi de l'ajouter.

C'est que la partie est vraiment belle, Monseigneur, à qui entreprend de faire votre éloge. Il suffit, en effet, d'être un bon Français pour distinguer, rien qu'à prononcer votre nom, tous les titres que possède Votre Altesse Impériale pour être admise, non seulement de droit mais d'enthousiasme, dans n'importe quelle société se proposant, comme c'est le cas pour notre compagnie, de bien servir la France dans la ligne qu'elle s'est fixée. Notre but à nous, c'est de veiller à la qualité de l'un des produits français qui sont parmi les plus nobles et les plus mondialement en vedette.

Servir la France et cultiver son prestige, vous connaissez, Monseigneur, par tradition, comment il faut s'y prendre. Et lorsque ce prestige atteint à son point culminant, la gloire, vous savez mieux que quiconque comment celle-ci, bien loin d'être vaine, devient féconde quand, rejaillissant de ceux qu'elle favorise, elle rayonne sur un pays tout entier. Si la gloire du grand Empereur fut féconde, c'est qu'elle était aussi celle de la France. C'est pourquoi son incomparable génie militaire, bien loin de disparaître avec lui, a continué de s'épanouir bien au delà du tombeau, dans les enseignements de notre Ecole de Guerre, en mettant à son actif, pour une large part, toutes les victoires qui ont marqué dans l'Histoire

de France depuis son règne jusqu'à nos jours. C'est l'Avenue de la Grande Armée qui, sous les acclamations de la foule, conduit désormais vers l'Arc de Triomphe tous les vainqueurs rentrant dans leurs foyers - est Arc de Triomphe dont les voûtes mentionnent toutes les victoires de l'Empire, en offrant au gisant de la Grande Guerre la plus belle des auréoles, tandis que les grands noms de la Marne, de la Somme et de Verdun viennent s'ajouter à ceux de Wagram, de Friedland et d'Iéna, étincelants rayons de la fameuse Étoile.

Vous habitez, Monseigneur, le boulevard Suchet. Mais, avec le Maréchal Suchet, sur cette impressionnante ceinture des grands Boulevards extérieurs, c'est tous les Maréchaux de l'Empire qui symboliquement veillent sur vous et sur notre ville.

Et, si le Louvre et les Tuileries, Notre-Dame et la Sainte-Chapelle tant de monuments splendides, sans compter Versailles, ont fait de cette capitale, par la volonté de nos Rois, l'un des plus rayonnants foyers de la civilisation mondiale, comment oublier les prestigieux apports du 2ème Empire. Les magnifiques parées dont Napoléon III lui-même fixa les plans, celle de l'Avenue de l'Opéra, de la rue de Rivoli, du Boulevard de Strasbourg, celles du Bois de Boulogne et du Parc Montsouris, bref la réalisation de tout ce qui manquait encore à cette superbe ville pour la parachever, l'élargir et dégager pleinement cette souveraine grandeur qui la rend sans égale et si captivante aux yeux du monde.

L'on ne peut, Monseigneur, prononcer votre nom sans que tout cela revienne en mémoire.

Mais voici, dans vos ascendances, bien d'autres titres à notre gratitude et qui nous touchent de plus près.

Vous êtes, Monseigneur, arrière-petit-fils du dernier frère du grand Empereur, Jérôme Roi de Westphalie, dont le fils, votre grand-père fut ce Prince Napoléon dont nous autres Bordelais parlons souvent, en lui gardant une telle reconnaissance. Ne fut-il pas, en effet, désigné par l'Empereur Napoléon III pour présider en 1855 la Commission Impériale proposée à la grande Exposition de cette année-là et sur l'initiative de

laquelle fut dressé le fameux "Classement des grands Vins de la Gironde" auquel nous attachons tant de prix.

Or, votre grand-père, Monseigneur, s'est trouvé prendre en l'espèce une part extrêmement directe, en défendant, dans l'importante circonstance que je vais rappeler, les droits des producteurs d'alors contre d'incroyables prétentions de leurs compétiteurs du Négoce.

Ces derniers, par la voix de leur Chambre de Commerce, n'avaient-ils pas formulé cette étrange réserve : les vins de la Gironde seraient "exposés en commun, au nom de la Chambre de Commerce, sans désignation de crus ni de propriétaires".

Voici quelle fut l'éloquente réponse du Prince, datée du 15 avril 1855 : "Quant à l'exposition en commun, sous l'égide de la Chambre de Commerce de Bordeaux, je n'y vois aucun obstacle. Mais il ne s'ensuit pas comme conséquence que les noms des crus et ceux des propriétaires ne doivent pas y figurer. Cela serait contraire au principe admis et publié par la Commission Impériale, que le producteur a droit à la récompense avant le commerçant. Les propriétaires auront donc le droit d'indiquer sur les bouteilles le nom du cru, avec le leur".

Signé : Napoléon Bonaparte.

Combien je suis heureux, Monseigneur, de saisir ici l'occasion qui m'est offerte, d'exprimer publiquement devant le petit-fils la gratitude que nous devons à son grand-père.

J'en viens aux propres mérites de Votre Altesse Impériale, en matière d'œnologie. Je sais quels sont les soins éclairés, raisonnés, passionnés que depuis toujours, Monseigneur, vous ne cessez de consacrer aux vins précieux de votre cave. Vous tenez très certainement ce goût de Mgr. le Prince Victor, votre Père, car les caves de son magnifique hôtel de l'Avenue Louise, à Bruxelles, contenaient, s'il faut en croire la renommée, de vrais trésors.

Mais je ne me tromperai certainement pas en devinant dans ces soins qui sont les vôtres, et dans votre compétence en matière d'œnologie,

une autre source venant compléter la première. Cette autre source vous la devez, j'en suis sûr, à vos ascendances belges. Vous êtes fils, Monseigneur, de cette délicieuse princesse Clémentine, que vénérât toute la Belgique, fille de ce grand Roi que fut S.M. Léopold II.

Or les caves de la Cour de Bruxelles étaient et sont restées depuis toujours, au degré suprême et à l'échelle royale, ce que sont toutes les caves de ce beau pays, les plus belles, les plus riches et les mieux tenues qui se puissent concevoir.

La vôtre, Monseigneur, n'apparaît comme le confluent de toutes ces perfections, de toutes ces compétences, et de tous ces éclectismes, cultivés par vous avec un bonheur identique, comme vous ne cessez de cultiver, dans tous les domaines, toutes les éclatantes traditions que vous tenez de tant de Maisons souveraines.

Il me reste précisément à obéir à l'un des usages consacrés dans toutes les académies telles que la nôtre, en exposant ici, dût votre modestie en souffrir quelque peu, de quelle brillante manière, depuis votre plus tendre enfance, ont parlé en vous tous ces atavismes, comment, à votre tour, vous avez fait honneur à ce grand nom que vous portez.

Né à Bruxelles en 1914, vous avez vécu en Grande-Bretagne, auprès de S.M. l'Impératrice Eugénie, pendant toute la durée de la grande guerre. Vous étiez bien jeune au jour fameux de la victoire, trop jeune sans doute pour pleinement participer, comme tous les Français de l'époque, à l'immense joie de l'auguste souveraine, âgée de 95 ans, remerciant Dieu de l'avoir conservée vivante, pour connaître avant de mourir l'exaltante journée de ce retour à la France de l'Alsace et de la Lorraine.

Vous avez ensuite habité la Belgique et fréquenté, à partir de 1926, les cours du Collège St-Michel à Bruxelles.

S.A.I. Madame votre mère avait placé auprès de vous le Général Boyer, en qualité de gouverneur. Avec lui vous avez visité les champs de bataille de Verdun, de Douaumont, du Chemin des Dames, puis assisté à

Metz, en 1924, à la Revue du 14 Juillet, en y faisant la connaissance du Général Giraud.

Vous avez suivi par la suite les cours de la grande Université de Louvain, puis fréquenté celle de Lausanne, à proximité de Frangins, ancienne demeure de votre grand-père et celle de S.A.I. le Prince Louis, son second fils, qui venait de mourir.

La guerre a reparu en 1939, et vous avez tout fait pour tenter de servir aux armées, malgré la loi cruelle qui subsistait encore, privant de ce droit sacré tous les descendants, quels qu'ils fussent, de familles ayant régné sur la France. Vous avez tout d'abord échoué. Et la Marine anglaise elle-même refusa de vous accueillir. Seule la Légion Etrangère vous a ouvert ses portes, mais sous un nom d'emprunt, celui de Louis Blanchard, comme soldat du 1er Régiment de marche. Mais, quelles que soient théoriquement dans la Légion les règles sacro-saintes de l'anonymat, il leur arrive d'être enfreintes, principalement en temps de guerre. Si bien qu'au moment de partir pour Narvik avec votre unité, vous vous êtes vu, à votre plus grand désespoir, exclu du détachement, puis démobilisé d'office.

Un seul recours allait s'offrir à vous quelques mois plus tard, celui de partir pour l'Espagne par des voies clandestines, en vue de rejoindre l'armée de la Libération.

Arrêté hélas par une patrouille allemande, différentes prisons vous ont reçu à tour de rôle, celle de Bordeaux, de Fresnes et de Neuilly, celle-ci dans les inquiétants locaux de la Gestapo.

Vint enfin l'heureux jour où, par la diligence d'une interprète d'origine alsacienne, qui supprima de votre dossier les pièces les plus compromettantes, vous fûtes libéré au bénéfice du doute.

C'est avec bonheur que vous pûtes dès lors, sous les noms de Renault, puis de Miller, rejoindre les formations de la Résistance. Vous vous êtes immédiatement dévoué en faveur du maquis de la Branne, avant de vous voir affecté, sous le nom de Lucien Monier, à la 1ère compagnie du 17ème B.C.F. de la Brigade Charles Martel, appelée à devenir en 1944 la 26ème division.

Or, le 28 Août de cette même année, un détachement dont vous faisiez partie, composé d'un officier et de 6 chasseurs, tombait dans une embuscade et s'y faisait massacrer. Grièvement blessé vous-même, vous fûtes cité à l'ordre de la division, puis nommé sous-lieutenant par décision du Général Keening.

Affecté ensuite aux services de montagne de la 27<sup>ème</sup> division alpine, vous leur avez rendu les plus grands services.

Enfin, le 4 février 1945, vous étiez fait chevalier de la Légion d'Honneur, avec la très éloquente citation que voici :

"Officier de grande valeur, énergique et brave, a fait " "preuve d'une activité magnifique dans la clandestinité. " "Arrêté lors d'une tentative de passage en Espagne, a " "repris la lutte aussitôt sa libération des prisons " "allemandes, pour le compte du B.C.R.A. - Passé à " "l'O.R.A. a rejoint le maquis de la Brenne et a pris " "part à tous les combats livrés par cette unité. Le " "28 Août, a été grièvement blessé au cours d'un violent " "engagement, où il fut le seul survivant d'une patrouille " "de 7 hommes. A réussi, malgré ses blessures et sous un " "violent barrage d'armes automatiques, à venir rendre " "compte à ses chefs, faisant preuve du plus grand " "mépris du danger et d'un courage sans limite. A ainsi, " "grâce aux renseignements fournis, évité qu'une grande " "partie de son unité ne soit prise à revers par une très " "forte colonne blindée ennemie. Aussitôt remis de ses " "blessures, affecté à la 27<sup>ème</sup> division alpine, y a " "rendu les plus éminents services, principalement au " "cours de nombreuses missions spéciales".

Vous avez été, depuis lors, promu au grade de capitaine.

Et voilà, Mesdames et mes chers Confrères, comment s'enchaînent les uns aux autres, dans une même famille, les maillons successifs d'une incomparable tradition.

Ne sera-t-il permis, en terminant, de former des vœux pour que cette même tradition se poursuive encore et plus avant, et que tel soit dans l'avenir le rôle dévolu au petit Prince Charles, comme à son frère, le petit Prince Jérôme. Nos lendemains ne s'annoncent pas comme de tout repos. Mais c'est à votre image que vous façonnez, Monseigneur, l'âme de vos enfants. Puissent-ils, à leur tour, et le moment venu, faire parler leurs ascendances d'une manière aussi parfaite en en perpétuant les éclatants mérites dans la mémoire de tous.